



Commune de Créancecy

date de dépôt : 23 février 2017
demandeur : Monsieur GOGLIN Nicolas
pour : **Modification de la couleur des enduits ;**
adresse terrain : **Rue de la Vandenesse à
Créancecy (21320)**

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État

Le maire de Créancecy

M. Le maire,

Vu la demande de permis de construire modificatif pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 23 février 2017 par Monsieur GOGLIN NICOLAS demeurant 8 Rue de la Montagne - Pouilly-en-Auxois (21320),

Vu l'objet de la demande :

- pour modification de la couleur des enduits ;
- sur un terrain situé Rue de la Vandenesse à Créancecy (21320) ;
- pour une surface de plancher créée de 117m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu le permis initial n° 02121016B0008 accordé le 12 janvier 2017 ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 23 février 2017 ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis MODIFICATIF est ACCORDE sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées ci-dessous.

Article 2

Les prescriptions antérieures restent applicables.

A Créancecy, Le 16 Mars 2017

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT

